



Afrine sous occupation - Rapport numéro (308):

Les coopératives" turques imposent un prix bas à l'huile d'olive, "Abou 'Amcha" domine la scène des extorsions et des vols pendant la saison des olives, arrestations, chaos et tensions

*Traduction de l'arabe vers le français**

Au-delà des importantes redevances financières et en nature imposées par les **milices de l'« Armée nationale syrienne »** sur la saison des olives à Afrine, qui sont collectées par la coercition, les menaces et la force des armes, des redevances de garde (points d'observation, patrouilles) ont été imposées. , que les chefs des milices prétendaient être en place pour protéger les biens ! Mais les faits ont révélé qu'il s'agissait de surveiller les activités des habitants d'Afrine pendant la saison et de les obliger à se rendre dans les pressoirs à olives de leurs secteurs et de percevoir directement les redevances en nature et de fournir une couverture aux voleurs armés des miliciens. et leurs familles et leurs proches. Les vols n'ont pas cessé et se poursuivent, et ont été encore plus importants et plus répandus que les années précédentes, sans que les propriétaires d'olives n'aient pu les empêcher par aucun moyen ni porter plainte contre les voleurs. les autorités de sécurité d'occupation turques Et les autorités judiciaires, elles, craignent le rejet des redevances qui leur sont imposées. Au contraire, elles ont parfois recours à la vente de certains de leurs biens pour les payer, afin d'éviter de nouvelles violations à leur rencontre!

Vous trouverez ci-dessous des faits sur la situation actuelle:

= Saison des olives:

Nov 4, 2024
gü borsaları göz önünde bulundurularak, bölgede fiyatlarında güncelleme yapılmıştır.
BÖLGE ZEYTİNYAĞI TENEKE ALIŞ FİYATLARI

	ALİŞ
Zeytinyağı Asidi	\$
0,10 - 0,49	57,0
0,50 - 0,77	56,0
0,78 - 1,45	54,5
1,46 - 1,95	52,5
1,96 - 2,95	51,0
2,96 - 4,90	49,0
4,91 - 7,90	47,0
7,91 - 12,00	45,0
12,01-20,00	42,5



قرار رقم (٥٥)

غرفة زراعة منطقة غصن الزيتون

تاريخ : ٢٠٢٢ / ٠٩ / ٢٥

بناءً على مقتضيات المصلحة العامة ولحسن سير العمل .
 نقرر ما يلي :

- ١- على كافة تجار الزيت في منطقة غصن الزيتون الحصول على (رخصة تاجر) من غرفة زراعة غصن الزيتون لتسليم زيت الزيتون لشركة (TARIM KREDI) .
- ٢- تحديد رسوم الحصول على رخصة تاجر لعام ٢٠٢٢ بمبلغ \$ /٣٥٠/ ثلاث مئة و خمسون دولار امريكي .

رئيس غرفة زراعة غصن الزيتون
 غسان محمد علي كرمي



نسخة من :
 المجلس الأعلى
 المكتب الزراعي القروية
 المكتب العام
 الهيئة الشرعية النسبية

En raison des restrictions imposées aux exportations d'huile d'olive des zones contrôlées par la Turquie vers l'intérieur de la Syrie, de l'augmentation de leurs coûts, et de la limitation des exportations d'huile vers l'étranger via la Turquie, puis comme produit turc, par l'intermédiaire des "**coopératives de crédit agricole turques - TARIM KREDI**" qui contrôlent le marché, le prix de l'huile a chuté de près de 100 dollars américains par bidon (16 kg net) à moins de 60 dollars par bidon au début de cette saison. L'association,

dont le siège principal est situé dans le quartier de Rif'atyeh à la ville de Jenderes, a publié une liste de prix allant de 42,5 à 57 dollars par bidon, soit moins de la moitié du prix mondial courant (qui dépasse les 130 dollars par bidon). Malgré la croissance de la demande internationale pour l'huile d'olive, la Turquie profite de la situation en Syrie et des conditions qu'elle impose pour acheter l'huile d'olive syrienne aux prix les plus bas et la commercialiser à l'étranger comme un produit turc, dans une opération de vol décrite et systématique.

Dans certaines situations d'urgence ou pour payer les extorsions, et dans les pressoirs assiégés par les milices, en particulier dans le secteur de la "Division Sultan Suléman Chah", les propriétaires vendent le bidon à 35 dollars.

Il convient de noter que ce qu'on appelle la "Chambre d'Agriculture de la région du Rameau d'Olivier" a émis une décision, sous le numéro 55 en date du 25/09/2022, obligeant les commerçants d'huile à obtenir un "permis de commerçant" moyennant une redevance annuelle de 350 dollars américains pour livrer l'huile à (TARIM KREDI).

Voici quelques violations:

■ Redevances d'Abou 'Amcha:

Les milices de la « Division Sultan Suléman Chah », dirigées par le soi-disant « **Mu'hammad Al-Jassem/Abou 'Amcha** », continuent de piller la saison des olives avec des armes, notamment:

- Après le scandale de la répression d'une manifestation de femmes dans le village de « **Kakhreh** » - district de Mabata/M'abatli le 15/09/2024, il a réduit de 8\$ à 6\$ la redevance imposée sur chaque arbre dans toutes ses conditions dans les champs absents, et a forcé les citoyens signer des promesses de paiement ; Au cours des derniers jours, des véhicules (tracteurs et voitures) ont été saisis à leur siège et de l'huile d'olive dans la presse pour ceux qui n'étaient pas en mesure de les payer, ainsi la femme âgée résidant seule, « **Halimah Hamracho**, âgée de 80 ans », a été forcée de déménager de force du village à la ville d'Alep, parce qu'elle était incapable de payer la redevance de (7000) dollars ont été imposés sur les champs de ses enfants absents, alors « Al-'Amchats » a saisi sa maison et tous ses biens, car les revenus saisonniers de nombreuses personnes n'étaient pas suffisants. De quoi payer les redevances, ils sont donc obligés de vendre une partie de leurs biens pour pouvoir les payer.

Elle a également saisi toute la saison de 400 arbres appartenant au citoyen absent, « **Isma'il Hassan** », sans payer les frais de deux années de services rendus par le défunt « **Chékh Mu'hammad 'Abdo 'Abbo** », décédé le 05/09/2024 des suites d'un accident vasculaire cérébral à cause des pressions exercées contre lui pour quitter la maison d'« Isma'il », où vivait sa famille.

- Il y a une semaine, elle a violemment insulté et battu le citoyen, "**Abdou Kamal Kneh**" âgé de 46 ans, au cœur de son village "**Sanareh**" - Chieh/Chékh-al-'Hadid, et sous les yeux de tous. La raison? Il n'a pas pu payer la taxe imposée sur l'huile d'olive, soit 20 000 dollars américains. Et ce, même après avoir remis sa voiture et son tracteur agricole au siège des "Amchats" espérant ainsi échapper à leurs mauvais traitements.

- Elle restreint la vente de l'huile d'olive dans son secteur à un nombre limité de négociants et exige que chacun d'entre eux paie 10 000 dollars américains en échange de l'autorisation d'acheter. Dans le district de Chieh/Chékh -Al-'Hadid, il n'y a que six commerçants, et il s'agit de « **Mustafa Dawoud, 'Housseine Khalil Chekho et A'hmad Jamil Chékho, Mustafa Horik, Kamîran Ibrahim Ramadan** ».

- Le soi-disant « **Saif Al-Jassem** », frère de « Abou 'Amcha », oblige les mandataires des citoyens absents des trois villages « **Tjaqlahs**, haut, milieu et bas et » du district de Chieh/Chékh Al-'Hadid, à presser la production de leurs champs dans la presse « Rif'at Bijo », en échange de l'obtention de 30% des parts de presse, et lorsque les citoyens ont refusé, « **Mo'hammad 'Akach Dawoud, 'Izzat Mustafa 'Habach, Mustafa Mo'hamad 'Habach, Mustafa Rachid Ma'hmoud** » l'ont annoncé en raison de leurs engagements avec d'autres pressoirs. Le soi-disant « Abou 'Umar Al-Khalidi » et ses membres du groupe « Al-Amchats » les ont amenés et les ont sévèrement battus.

- Il y a deux jours, via des clips audio sur WhatsApp, le maire du village de « **'Heusseh/Mirkan** » - district de Mabata/M'abatli, via « Al-'Amchats » et dans un langage menaçant, a informé les citoyens qui n'avaient pas payé les redevances qui leur étaient imposés, de se rendre rapidement au bureau du soi-disant « Abou Walid » sur la place du village et de payer ce qui leur est demandé.

■ Dans la ville de **Maydankeh**, contrôlée par les milices « Division Sultan Murad, Armée d'élite, Légion du Levant, Division M'utassém et Hommes de guerre », des vols généralisés ont eu lieu, d'autant plus qu'ils ont permis aux propriétaires de nombreux des champs de la récolte qui a été retardée sous divers prétextes, de sorte que les voleurs ont trouvé suffisamment de temps pour voler les fruits des olives, et la saison est presque terminée, car une redevance de 50% a été imposée sur le produit des champs appartenant aux absents et un taux de 10 % sur la production des champs des personnes présentes dans la ville.

■ Dans les villages de **Kafar-Zit et Tifeh**, au sud-ouest de la ville d'Afrine, la milice « 'Hamzats Division » impose une redevance de 30 \$ sur chaque olivier gravide de la propriété des absents qui ne sont pas saisis, et de 2 \$ sur l'arbre gravide et de 0,5 \$ sur l'arbre non gestant de la propriété des personnes présentes, à l'exception des champs saisis et de ceux appartenant aux absents ; En échange de l'autorisation de l'élagage des arbres, une redevance de 2 livres turques est imposée sur chaque arbre.

En outre, en une journée, un groupe d'Al-'Hamzats a volé 105 sacs d'olives (chacun d'environ 90 kg) dans les champs appartenant aux frères de l'épouse de l'enseignant, « **Jum'aah 'Hammo** », aux habitants de « Kafar-Ziteh. », et c'est lui qui les gère par procuration.

■ Dans la ville de « **Kafar-Safreh** », la milice « Brigade Al-Waqqas » impose des redevances d'un montant total de 150 000 dollars américains aux propriétaires d'environ 200 pépinières de plants d'oliviers parmi ses habitants, avec un taux de 1 500 dollars sur la pépinière qui comprend 50 mille plants et /500/ dollars pour les pépinières contenant moins de plantes ; Il impose également une redevance de deux dollars sur un olivier de plaine et d'un dollar sur un olivier de montagne, quel que soit son état, en plus d'un autre montant en livres turques pour l'octroi d'un permis de récolte des olives de chaque champ.

■ Le 07/11/2024, le soi-disant « **Wassim** - originaire du village de M'arat 'Harmah dans le gouvernorat d'Idlib », le responsable du « Bureau économique de la milice de la division 'Hamzats », a envoyé des clips audio aux mukhtars (Maire) des villages. affiliés au district de Rajo, y compris le village de « 'Hajj Khalil », les informant dans un langage menaçant: « Les propriétaires des champs d'oliviers doivent payer rapidement les redevances qui leur sont dues, et informer le bureau des noms de ceux qui refusent de payer.

■ Dans le village de « **Massakah** », district de Rajo, le dénommé «Abou 'Hayat», originaire de Qalamoun dans la campagne de Damas, est l'un des chefs de la milice de la « Neuvième Division » et vit dans une maison saisie, accompagné par d'autres hommes armés, erre parmi les champs d'oliviers et facture des frais en nature compris entre 0,5 et 5 sac à ses propriétaires directement et pour son bénéficiaire personnel, à l'exception des redevances imposées par la «Neuvième Division».

■ Dans le district de Bbleh, le soi-disant « **'Adnan Al-Khuwailid /Abou Walid Al-'Izza** - responsable du bureau économique de la milice de la division Sultan Murad » a forcé les citoyens des villages de « **Kotannah, Qara-Goleh, Bibakah, Khlalkah , Qota, Kariyeh, 'Achuneh, Zavanakeh, une partie du village de Dîkeh** » à fournir des actes de propriétés délivrées par le registre des propriétés d'Alep afin de prouver leur propriété, de sorte que la majorité d'entre eux ont dû les obtenir avec difficulté, et le reste a payé des redevances supplémentaires. Il a également fixé une date pour chaque village pour commencer les récoltes, mais certains d'entre eux étaient en retard et leurs champs étaient exposés à davantage de vols.

■ Dans le village de « **Satiyah** » dans le district de Jenderes, un groupe d'hommes armés de la milice « Division 'Hamzats » ont détruit et volé la totalité de la récolte de 500 oliviers appartenant à **Rustom A'hmad** et ses frères, déplacés de force, sans aucune prise en compte des frais de deux ans de service agricole, sous prétexte qu'ils étaient absents, bien que gérés par un de leurs frères qui était dans le village.

■ Les postes de contrôle de la milice de la « Police militaire du district de Rajo », dont le responsable s'appelle « **Abou 'Hassan**, originaire de Dar'aa et membre de la division 'Hamzats », imposent des

redevances au nom de pourboires sur chaque sac d'olives ou boîte de l'huile d'olive qui les traverse, qu'il entre ou sorte; Elle est affiliée à la « Branche de la police militaire de Bbleh », dirigée par celui qu'on appelle « **Abou 'Aziz** ».



= Arrestations arbitraires:

- Le soir du 01/11/2024, dans la ville de Gazi 'antap, où il vit avec sa famille depuis des années, et alors qu'il rentrait chez lui après avoir célébré un mariage, les services de sécurité turcs ont arrêté l'artiste « **'Hanan Mu'hammad Snnah** » âgé de 50 ans » des habitants de la ville de « B'adinah » - district de Rajo, sous prétexte d'un problème de sa résidence, y est toujours détenu et sa famille craint qu'il ne soit expulsé de force vers la Syrie.

- Le 06/11/2024, la milice « Police militaire de Bbleh » a arrêté les deux citoyens, « **Walid Mu'hammad Nouri Kayali**, âgé de 42 ans, et **Idris Nouri Othman**, âgé de 40 ans », de la ville de Maydankeh, sans expliquer les raisons, et ils sont toujours en détention arbitraire. Alors que « Kayali » a été arrêté à une occasion antérieure sous l'accusation d'une précédente relation avec l'ancienne administration autonome.

= Chaos et anarchie:

- Le 04/11/2024, devant le « Restaurant Kabsso » dans le centre de la ville d'Afrine, un homme armé circulant dans une jeep de Santafyah a ouvert le feu sur le soi-disant « **Suléman 'Izz-al-Din**, âgé de 37 ans, originaire du village d'Al-Batranah du district de Tal Al-Ddaman / campagne sud d'Alep. » Il l'a grièvement blessé et s'est enfui, une vieille affaire de vengeance, selon les médias locaux.

- Dans la soirée du 13/11/2024, dans la ville d'Afrine, il y a eu une alerte militaire et des tensions entre des foules d'hommes armés venus de la campagne de Damas et d'autres des villes voisines de 'Hayyan et Bayanune de la campagne du nord d'Alep. Des tirs ont été tirés en l'air et des tireurs d'élite ont monté sur les toits des bâtiments résidentiels et des projectiles sont tombés parmi les civils. Après une agression contre une femme de Damas, elle a été transportée à l'hôpital pour y être soignée.

- Le 15/11/2024, des foules d'hommes armés de la tribu Mawali se sont mobilisées suite au meurtre d'une fillette de 8 ans, fille d'une de ses familles, par une balle tirée par des membres du poste de contrôle du « Division Sultan Mu'hammad al Fate'h » à Afrine, lors d'un affrontement avec un groupe armé inconnu qui roulait avec une Voiture FAN, transportant des sacs d'olives volées, a traversé le poste de contrôle sans s'arrêter, car la jeune fille se trouvait dans une tente à proximité.

Tout ce qui s'est passé et se passe dans la saison actuelle des olives, où le dénominateur commun entre les différentes milices est l'imposition de redevances exorbitantes et le pillage de la plus grande

partie de ses importations par la force des armes, révèle clairement l'adoption d'une politique hostile systématique contre les populations de la région et tentative de les appauvrir et de les pousser vers une migration forcée sous la direction et la supervision directe des services de renseignement turcs.

Le 16.11.2024

Bureau des médias - Afrine
Parti de l'Union Démocratique Kurde en Syrie (Yekîti)

Les photos:

- Une liste des prix de l'huile d'olive à Afrine, publiée par les « Coopératives turques de crédit agricole » à Jenderes.
- Résolution de la dite « Chambre d'agriculture de la région du Rameau d'olivier » n° 55, du 25/09/2022, exigeant l'agrément des négociants de l'huile.
- Le poste de contrôle de la milice « Police militaire » à l'entrée sud de la ville de Rajo, l'appelé « Abou 'Hassan » et l'appelé « Abou 'Aziz ».

** Traduit de l'arabe par l'Organisation européenne du Parti de l'unité démocratique kurde en Syrie (Yekiti)*